Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 025-212501704-20260925-832026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD (25170)

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 12
votants : 15
ayant donné procuration : 3
absents excusés : 3
absent : 0
exclus : 2

Date de la convocation
18/09/26

Date d'affichage
28/09/26

Objet de la délibération
Accroissement des plages horaires d'accueil du centre de loisirs

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 83/2026

Séance du 25 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six
Et le vingt-cinq septembre à 19h30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Robert PERSONENI, Jean-Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard MARTINA, Alain LEMOINE, Sophie DE CARVALHO-ESTEVE, Patrick PRUD'HAM, Adeline BOUREE, Julie GARZETTA, Abdessamad KADDOURI, Julien GOUVERNE et Arthur GROSJEAN.

Étaient absents :

Étaient représentées :
Hakima KOCH procuration à Robert PERSONENI
Anne WIDMER procuration à Robert PERSONENI
Séverine DEMAIZIERE procuration à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE
Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

L'Adjointe en charge des affaires périscolaire informe le Conseil qu'une forte demande d'accroissement des horaires d'accueil du centre de loisirs a été faite de la part des parents ayant leurs enfants inscrits.

Il s'avère qu'il serait nécessaire d'avoir une ouverture de l'accueil des enfants à 07h30 au lieu de 08h00 et une fermeture à 18h00 au lieu de 17h30 sur les temps du centre loisirs (mercredis et vacances scolaires).

L'exposé de l'Adjointe entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention, accepte l'accroissement des plages horaires d'accueil du périscolaire à partir de Janvier 22027.

Pour extrait certifié conforme,

MAIRIE de COURCELLES-LES-MONTBELIARD (Doubs) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire,
Robert PERSONENI

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE